

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis de la commission « espèces – habitats »

Le nombre de membres présents est de 16
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement

Date de la réunion : 09/12/2021	Avis sans rapporteur	Avis sur la déclinaison régionale 2022 – 2032 du « PNA en faveur des Papillons de jour en Pays de la Loire »	Avis : Favorable sous conditions
---------------------------------------	-------------------------	---	--

Discussion

Le CSRPN demande de réexpliquer ce qui est prévu dans la déclinaison concernant les liens proposés avec le CSRPN en matière de mesures compensatoires ?

Le CEN répond que globalement, les biologistes de la conservation n'ont pas de retour d'expérience sur des mesures de compensation qui fonctionnent en matière de restauration d'habitats à papillons de jour. Par ailleurs au niveau régional, l'animation du PNA n'a pas de contact avec des porteurs de projets concernés par ce type de mesures. L'idée est donc de solliciter le CSRPN pour que celui-ci soit vigilant et informe l'animation du PNA lorsqu'il voit passer un projet impactant des papillons de jour et contenant de telles mesures de compensation.

Le CSRPN est d'accord pour informer le CEN de tels projets et pour transmettre les documents qui pourraient lui permettre de capitaliser des retours d'expériences pour éditer des synthèses ou des fiches-actions utilisables par les gestionnaires. En effet, les membres n'auront pas la disponibilité pour faire ce travail. C'est donc une bonne idée que de le confier à l'animateur du PNA, quitte à ce que les conclusions soient validées par le CSRPN.

Le CSRPN fait remarquer que chaque PNA qui bénéficie d'une animation régionale porte des actions de communication envers les acteurs locaux. Est-ce bien pertinent de démultiplier ainsi les démarchages ? À segmenter ainsi les problématiques, ne risque-t-on pas de laisser des acteurs locaux qui verraient défiler des animateurs de PNA ?

Le CEN anime deux PNA très différents (Papillons de jour et Sonneur à ventre jaune) quant aux habitats, aux activités humaines et aux acteurs locaux concernés. Sur les 7 PNA en Pays de la Loire bénéficiant d'une animation dédiée, il n'est pas sûr qu'il y ait beaucoup de redondance, sauf peut-être au niveau de quelques grands maîtres d'ouvrage à rayonnement régional et interrégional (grands gestionnaires d'infrastructures linéaires) ? Le CEN a cela bien en tête pour ces maîtres d'ouvrage spécifiques et il n'est pas exclu que des réunions inter-PNA puissent être organisées comme cela existe parfois dans d'autres régions.

Délibération

Mettre du lien entre les PNA dans une fiche-action de la déclinaison ne sera peut-être pas suffisant pour améliorer la communication inter-PNA ?

Par ailleurs, la majorité du budget porte sur l'acquisition de connaissances, au détriment du volet gestion-conservation, ce qui est regrettable.

Le lien avec le monde académique est développé dans une fiche-action, mais elle manque de clarté quant au type de partenariat à construire avec le monde universitaire. Elle devrait insister sur l'accompagnement méthodologique que le monde universitaire peut fournir.

La déclinaison devrait se fixer des objectifs en matière de « guides sur les bons paysages permettant de reconnecter les populations isolées ». Ce type de productions permettrait de toucher les grands gestionnaires d'infrastructures de transport comme la SNCF qui se lance actuellement dans un vaste programme de travaux de maîtrise de la végétation aux abords des voies ferrées sur fond de problématique d'impacts sur les espèces protégées.

Vote : 16 votants

– Favorable sous conditions d'inscrire dans les objectifs de la déclinaison une synthèse des « DEP » et mesures favorables aux papillons de jour sous la forme d'une fiche-pratique pour la gestion des milieux herbacés, d'intégrer dans la communication aux maîtres d'ouvrage les autres PNA concernés par ces maîtres d'ouvrage, de préciser sur quoi peut porter le partenariat avec le monde académique : 16

– Abstention : 0

– Contre : 0

Date de signature : 26/12/2021

Le président du CSRPN des Pays de la Loire

Willy Chéneau

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.